



Ordonnance de télécom CRTC 2016-387

Version PDF

Ottawa, le 29 septembre 2016

Norouestel Inc. – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

| Demandeur | Avis de modification tarifaire et description | Date de la demande | Date d'entrée en vigueur |
|-----------------|---|--------------------|------------------------------|
| Norouestel Inc. | AMT 956 Tarif des montages spéciaux – Introduction du service d'exploitation de l'installation de fibre du client | 21 septembre 2016 | 1 ^{er} octobre 2016 |
| Norouestel Inc. | AMT 957 Tarif des montages spéciaux – Introduction du service à grande capacité de longueur d'onde | 21 septembre 2016 | 1 ^{er} octobre 2016 |

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale